



Le Communard

35

Prix libre en soutien. Novembre 2005. Numéro 11

« L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes »

Nous n'aurons que ce que nous prendrons !

Notre volonté en vous distribuant ce petit journal, est de vous donner des informations du terrain social : échos des boîtes ou secteurs en lutte, infos juridiques et syndicales sur nos droits de travailleurs, des rappels sur l'histoire du mouvement ouvrier, en fait tout ce qui peut nous aider à retrouver une combativité bien souvent émoussée. Bref, ce modeste bulletin se veut un outil aux services des luttes sociales interprofessionnelles.

Nous sommes militants anarcho-syndicalistes et syndicalistes révolutionnaires de la région de Rennes, organisés à la Fédération Anarchiste, ou sympathisants libertaires, syndiqués ou non syndiqués. Nous travaillons dans les secteurs privé et public. Certains d'entre nous sont chômeurs, précaires, lycéens ou étudiants. Nous nous reconnaissons dans la Charte d'Amiens de la CGT de 1906: le syndicat est l'instance d'organisation du prolétariat sur le terrain économique. Il est aujourd'hui outil de la lutte quotidienne contre le patronat et l'État et il pourra être à l'avenir l'organe d'émancipation de la classe des travailleurs et travailleuses. Cette émancipation définitive ne pourra avoir lieu qu'après la révolution sociale, qui mettra à bas le système politique, social et économique actuel, basé sur l'exploitation de la majorité, les travailleurs par une minorité: les actionnaires de la classe capitaliste.

Dans cette optique là, le journal vous est ouvert et toutes vos contributions y sont les bienvenues à l'adresse suivante:

« Le Communard 35 » c/o Local La Commune, 9 rue Malakoff 35000 RENNES ou le mél: lienarchosyndicalistederennes-subscribe@yahoogroupes.fr ou Permanences les mercredis et samedis de 15 à 19h00 au local La Commune. Retrouvez « le communard 35 » sur le web : <http://farennnes.free.fr/communard35/communard.htm>

L'impatte politique

Sans se complaire dans le passé, il est parfois fort utile de faire un point sur les éléments majeurs qui ont ponctué la « vie politique » de ces dernières années. Face à ceux qui ont la mémoire courte, un petit rappel s'avère nécessaire :

Avril 2002. Catastrophe, Jospin, celui là même qui expliquait qu'il ne pouvait rien faire pour les salariés de LU virés comme des malpropres, n'est pas au second tour des présidentielles. A en croire certains, c'est l'apocalypse ! Il faut décréter l'unité nationale pour empêcher Le Pen d'arriver au pouvoir. Bref, il faut voter Chirac ! Et tout ce beau monde médiatico-politique de donner des leçons à ceux qui comme nous, militants anarchistes et anarcho-syndicalistes, expliquaient contre vents et marées que c'était la politique de régression sociale, de misère, de précarité, de liquidation des services publics menée depuis plus de 20 ans qui faisait le terreau des idées fascistes.

Trois ans plus tard, quel bilan peut-on tirer de cet épisode ? La « gauche plurielle » a gagné les élections régionales et cantonales, le non l'a emporté au référendum du 29 mai, mais le gouvernement peut se permettre des attaques de plus en plus brutales contre les salariés : ordonnances scélérates de cet été, privatisation tous azimuts, répression anti-syndicale particulièrement violente (postiers de Bègles, marins de Marseille...), harcèlement et expulsion des sans papiers et maintenant l'état d'urgence prorogé de 3 mois, avec toutes les lois d'exception qui vont avec que même de Gaulle en 68 n'avait osé utiliser... Un Sarkozy qui se pavane, des propos de plus en plus xénophobes, racistes et réactionnaires qui pullulent, un tribunal qui juge illégale la grève des tramonts de Marseille parce qu'ils défendent leur statut et le service public. Vous avez dit démocratie ?

Si certains croient encore ou veulent faire croire aux barricades de papier (en l'occurrence les bulletins de vote) pour empêcher la barbarie de s'installer, qu'ils nous expliquent qui sont les « doux rêveurs » !

Le seul terrain qui vaille, celui de toujours des travailleurs, c'est le terrain social. Certes, sur celui-ci aussi il ne manque pas d'obstacles, de tentatives de division, de diversions voire de trahisons, mais cela reste le seul terrain où les salariés peuvent agir directement et collectivement contre leur exploitation et ceux qui en bénéficient.

Alors oui, soyons clairs, notre place aujourd'hui comme hier est aux côtés des salariés de la RTM, en grève depuis 41 jours au moment où ces lignes sont écrites, des cheminots qui se lancent dans la bagarre, des agents d'EDF, des TOS de l'Education Nationale qui se battent contre leur transfert, des professeurs qui refusent le décret sur le remplacement ou des salariés rennais de Gomma qui se mobilisent contre la délocalisation de leur entreprise...

Billet d'humeur

Nicolas, vous avez dit « racaille » ...

« Je le répète, la classe des infortunés, que la richesse insolente désigne sous le nom de canaille, est la partie la plus saine de la société, la seule qui, dans ce siècle de boue, aime encore la vérité, la justice, la liberté : la seule qui consultant toujours le simple bon sens, et s'abandonnant aux élans du cœur, ne se laisse ni aveugler par les sophismes, ni séduire par les cajoleries, ni corrompre par la vanité » - L'Ami du peuple, 7 octobre 1790

Tout cela n'empêche pas, Nicolas, que la Commune n'est pas morte ...

Nous vous invitons, pour la mise en place du N°12 du Communard 35, au prochain Comité de Rédaction, qui aura lieu le jeudi 8 décembre 2005 à 20h30 à la MJC La Paillette, rue de Pré de Bris, 35.000 Rennes.

Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://farennnes.free.fr/communard35/communard.htm>

A EQUANT, des patrons bien ordinaires...

Dans le dernier numéro du communard, nous parlions du mouvement de grève rennais du mois de juin. Ce mouvement, à l'initiative de la seule CGT, a donné l'occasion aux salariés de se battre pour défendre leurs revendications : pas de perte de salaire ni de garanties collectives pour les salariés dont le poste est supprimé suite aux délocalisations en Inde et au Caire. Comme nous pouvions nous y attendre, la grève n'a été suivie que sur le site de Rennes, la CGT étant quasiment absente des sites de Paris et Sophia-Antipolis. Néanmoins, sous la pression, la Direction a été contrainte de négocier un « accord de méthode sur les modalités de transfert dans le groupe France Telecom », les 169 salariés internes dont le poste est supprimé étant « reclassés » dans le groupe FT. En parallèle, la Direction d'Equant a décidé de ne pas reconduire bon nombre de contrats de sous-traitance avec les salariés prestataires (250 sur Rennes au total), ce qui implique pour certains d'entre eux des licenciements dans leur entreprise d'origine.

Comme l'on pouvait s'y attendre, cet accord de méthode, qui accompagne des suppressions de postes et cautionne les licenciements secs à l'étranger a été signé par la CFDT et la CFTC. Malgré tout, la Direction décide aujourd'hui de ne pas appliquer une partie de l'accord, qui compensait de façon très partielle d'ailleurs les suppressions de jour de congé payé et de RTT. De même, de nombreux cas individuels remontent dans les commissions de suivi des suppressions de poste « d'irrégularités » de la part de la Direction, qui en profite pour « liquider » des salariés dont elle souhaite se débarrasser ou qui décide que tel ou tel salarié ne pourra pas bénéficier de telle ou telle compensation liée à la suppression de son poste.

Comme quoi, si le rapport de force est la garantie de gagner des droits collectivement, les chiffons de papier ne sont rien en son absence. Il se confirme également que le libéralisme n'est rien d'autre que la liberté du renard dans le poulailler. Pour gagner, il faut lutter ! Pour lutter, il faut s'organiser !

Coup de gueule !

La démocratie régresse tellement dans notre pays qu'elle en devient utopique, la politique de nos chers dirigeants reste toujours et encore celle du fric et du profit. Les ouvriers, eux, sont utilisés jusqu'à épuisement, les horaires pratiqués étant de plus en plus déments (3/8, 4/8, 5/8, nuit) sans parler des heures supplémentaires non payées et des salaires qui stagnent. Mais pourquoi se plaindre nous dit le patronat, pourquoi !!!! C'est clair qu'il y a de quoi gueuler tant les exemples de contrats précaires en tous genres sont divers et variés:

- Cdd non renouvelés
- Contrat d'intérim
- Ces (contrat emploi solidarité) etc. Sans parler des nouveaux coups de pute de l'État:

Contrat nouvelle embauche (période de 2 ans avant embauche en Cdi où l'employeur est libre de virer sans attendre, et sans réel motif les personnes. Cela est d'ailleurs relativement pratique puisque ces salauds n'auront pas à payer les cotisations). Et enfin la nouvelle loi qui oblige les chômeurs à accepter n'importe quel travail au bout de 3 propositions s'ils ne veulent pas qu'on leur diminue ou supprime les Assedic. En tout cas rien d'étonnant à ce que le nombre de précaires, de sans abris et de chômeurs augmente, contrairement à ce que les médias veulent nous faire croire. A l'heure d'aujourd'hui, il est grand temps de descendre dans la rue, pour gueuler et défendre nos droits contre toutes les magouilles de ces affameurs et affabulateurs.

PLUS QUE JAMAIS ! GRÈVE GÉNÉRALE ET EXPROPRIATION !

COLÈRE ET FRUSTRATION (texte du groupe Nothing 4U)

Crever dans la crasse
Pendant qu'ils comptent leurs liasses
Trimer pour des fafs
Des enfoirés de rapaces
Qui imputent les salaires
Pour faire du Chiffre d'affaires
Unis dans la galère
Prolétaires et précaires
Chômage, Délocalisation
Colère et frustration
Licenciés, sacrifiés sans répit
Sur l'échiquier des profits
Qu'importe la merde, la misère,
Il faut satisfaire des putains d'actionnaires

Pauvreté, précarité
Tout est histoire de blé
Dans cette société
Détruis ta santé
Travaille comme un damné
Pour gonfler les budgets
Tu seras bien remercié
En étant sous payé
C'est leur politique d'égalité

Produire sans cesse
Pour engraisser les bouffons du medef
La démocratie régresse
Tu n'es qu'un clebs
Tenus en laisse
Au service du business
Et la nouvelle constitution
N'est qu'un piège à la con
Une magouille financière
Qui pue la coalition
Pour finir et pour conclure
On fonce droit dans un mur.

Nous vous invitons, pour la mise en place du N°12 du Communard 35, au prochain Comité de Rédaction, qui aura lieu le jeudi 8 décembre 2005 à 20h30 à la MJC La Paillette, rue de Pré de Bris, 35.000 Rennes.

Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://fareennes.free.fr/communard35/communard.htm>

Chômeuses, chômeurs, souriez, vous allez être sanctionné(e)s !

Selon un décret du 2 août 2005 les allocations de chômage vont être amputées de

20 % au 1er refus d'emploi

50% au 2ème, et supprimées au 3ème

Demandeuses et demandeurs d'emploi, après 6 a 12 mois, devront accepter une réorientation.

Nous serons bientôt contraints d'accepter n'importe quelles conditions de travail et de salaire, sans rapport avec nos capacités et qualifications. **Le patronat veut enterrer le Code du Travail**, obstacle à ses bénéfices. **Il considère la précarité comme normale** (déclaration de Laurence Parisot, nouvelle présidente du MEDEF). d'où les contrats menant à la pauvreté : Contrat Jeune en Entreprises ; Contrat d'Avenir ; Contrat d'Insertion ; Contrat Initiative-Emploi ; Contrat Aide à l'Embauche ; Revenu Minimum d'Activité ; Contrat Nouvelle Embauche, etc. Les médias présentent les nouvelles radiations comme une diminution du chômage.

Les chômeuses et chômeurs galèrent.

On peut remarquer qu'il n'y a plus d'interlocuteurs humains dans les organismes qui s'occupent du chômage. On est obligés d'utiliser, à nos frais un téléphone aboutissant à une boîte vocale, ou Internet. Toutes et tous ne savent pas maîtriser ces nouveaux moyens de communication.

Le gouvernement dévalorise les Formations, les diplômes, les personnes. Il oblige chômeuses et chômeurs à accepter n'importe quel travail et veut les orienter vers les secteurs déficitaires: nettoyage, bâtiment, hôtellerie avec un revenu moindre, aléatoire, emplois à temps partiels, à horaires décalés ou flexibles.

N'attendez pas d'être frappé(e)s. Vous êtes déjà concerné(e)s. Ne soyez pas résigné(e)s, ne restez pas isolé(e)s. Regroupons-nous pour nous défendre.

Le Mouvement des Chômeurs, Chômeuses et Précaires en Lutte de Rennes tient ses permanences le mardi de 16 h à 17 h 30 au 22 rue de Bellevue 35700 RENNES. tél. 06.67.23.53.06

Transpac et Equant complices des spéculateurs immobiliers

L'incendie cet été de l'immeuble insalubre situé « 20 boulevard Vincent Auriol » dans le 13ième arrondissement à Paris nous a particulièrement atteints :

- *D'une part humainement, parce que le capitalisme a fait une fois de plus la preuve de sa barbarie. La propriété privée a causé la mort de 17 personnes, dont 14 enfants, et en a blessé une trentaine, la plupart sans-papiers. Passé les premiers atermoiements politicards et hypocrites de droite comme de gauche, la réponse du gouvernement ne s'est pas fait attendre : il procède à de méthodiques rafles de sans-papiers dans les quartiers pauvres en vue de les expulser. Tout cela fleure bon l'époque pétainiste...*
- *D'autre part en tant que travailleur, parce que bon nombre des victimes de l'incendie travaillaient comme personnel d'entretien à temps partiel dans les locaux de notre entreprise, évidemment en passant par des entreprises sous-traitantes...*

Les employés du nettoyage ont souvent des contrats à temps partiel rémunérés au mieux au SMIC horaire. Etant donné le prix et le temps de transport en Ile de France, les travailleurs n'ont souvent pas d'autre choix que de se loger à proximité de leur lieu de travail, d'autant plus qu'ils travaillent en horaires

décalés. L'absence de politique de logements sociaux et les loyers exorbitants obligent donc ces travailleurs pauvres à squatter. Cela explique pourquoi dans un quartier en cours de réhabilitation (tiens, surprenant !) à la mode bobo, en face des immeubles de la Direction Générale de Transpac et d'Equant tout clinquants de marbre et de verre, se trouvent de véritables taudis : les gens qui y vivent sont aussi et surtout des prolos qui vont bosser dans le temple du fric prétentieux, et sont payés au lance-pierre.

La société de nettoyage sous-traitante profite naturellement de l'absence de papiers d'identité en règle (responsable : l'Etat français !) pour presser le citron à ces salariés. Les Directions d'Equant et de Transpac en passant par cette entreprise esclavagiste pour le contrat de nettoyage, sont donc clairement complices des politiciens de carrière et des propriétaires véreux.

Les Comité d'Entreprise d'Equant et de Transpac, grâce à l'intervention en particulier de la CGT, vont soutenir l'association de défense des victimes de l'incendie. Une partie de l'argent sera versée, non à Emmaüs comme le souhaitaient la CFDT et la CFTC, mais à l'association Droit Au Logement.

Tout est à nous, rien n'est à eux, tout ce qu'ils ont, ils l'ont volé !

Que gronde notre colère !

Face à toi, le ministre sinistre de l'intérieur qui, organise le retour des rafles rappelant les moments les plus sombres de l'Etat, expulse des femmes, des hommes, des enfants de leur logement sous prétexte de garantir leur sécurité, ou qui encore avec ses coreligionnaires du G5 (Allemagne, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni) de gauche et de droite, remet au « goût du jour » les trains-charters de la déportation.

Face à toi, l'édile municipal, de tous bords, expulsant loin des centres urbains, les pauvres et tout particulièrement les immigrés, afin de garantir la quiétude de ses administrés biens pensants, on ne sait jamais, des fois que la misère, cela s'attrape.

Face à toi, le juge pour enfant qui ose, alors que tes préceptes sont la sauvegarde de l'enfant, éloigner de ses

copains d'école et des êtres qui lui sont chers, un gamin parce qu'il est fils de sans-papiers.

Face à toi, le patron qui exploite des hommes, des femmes, pour des salaires de misère juste suffisants à s'entasser dans des logements innomables.

Face à toi, le spéculateur qui profite de la détresse des pauvres pour les loger dans des conditions infâmes et ramasser le pactole.

Face à vous, policiers, préfets qui expulsez, brutalisez sous prétexte d'ordre public, vous avez bien mérité de vos devanciers de l'Etat Français.

Parce que la misère des populations du tiers-monde, contrairement à ce que peuvent dire les politicards, est aussi de notre responsabilité et que la solidarité entre exploités est le seul garant face à la barbarie capitaliste et à la sauvagerie étatique.

Manifestation le 26 novembre à 15h, place de la mairie à Rennes à l'initiative du Collectif de soutien aux personnes sans-papiers, de la Coordination Bretagne Pays de Loire solidaire des personnes immigrées et à l'appel du Collectif d'organisation du Réseau rennais d'information et de soutien aux sans-papiers .

Brainstorming : lavage de cerveau ?

Les doctorants de l'université de Beaulieu se doivent d'assister chaque année à un cours ou une formation proposée par l'université, un scientifique pouvant suivre des cours de philosophie s'il le veut. L'une des formations proposée s'appelle le Brainstorming. Lors de ce Brainstorming, trois industriels posent chacun un problème à résoudre relatif à leurs différents domaines de compétence. Durant une semaine, trois groupes de doctorants répartis sur ces trois problèmes devront essayer de trouver des solutions. Cette formation ayant pour intérêt, d'après les organisateurs de rapprocher science fondamentale et sciences appliquées au service des sciences appliquées... évidemment.

Pour la session 2004/2005, les trois industriels présents étaient les suivants (avec leur sujet respectif) :

- CF Gomma : conception d'un procédé permettant de récupérer des tuyaux de durites en bout de chaîne encore chauds afin d'éviter à l'ouvrier à ce poste un travail pénible... Au-delà de ce sujet scientifique, le responsable du projet précisa que l'un des objectifs de CF Gomma était de délocaliser certains pôles de compétences vers les pays de l'Est tel que la Pologne...
- Un industriel Bio désirant connaître le secret du Corn Flakes, sa fabrication, les mélanges de céréales possibles afin de pouvoir faire comme son concurrent...
- Un industriel agro spécialisé dans l'alimentation porcine dont l'objectif était de connaître les conséquences de l'introduction de différents types d'acides dans l'alimentation porcine notamment au niveau de la digestion du porc ou encore de la qualité de viande.

A la fin de cette semaine, un rapport et une présentation orale sont réalisés par chaque groupe.

A travers ces sujets, on peut observer l'exploitation du public par le privé. Les étudiants ont servi dans ce cas d'espions (Industriel Bio) ou d'informateur (Industriel agro). Les industriels, probablement, espéraient que certains concurrents seraient plus sensibles au discours d'étudiants « innocents ». Le plus impressionnant concerne l'industriel agro qui demande un travail de recherche bibliographique (travail largement réalisé par les doctorants durant leur cursus continu) que ses salariés auraient dû réaliser avant toute chose. Ce problème est d'ailleurs souvent rencontré où le résultat (ici, amélioration de la digestion des porcs) passe avant la connaissance des conséquences (ici, impact sur l'homme, environnemental et respect des animaux). Ce rapport entre public et privé ne risque pas de s'améliorer suite aux différents problèmes financiers rencontrés par le CNRS. Afin de continuer leurs recherches, certains laboratoires se trouvent obligés de signer des contrats (compréhensibles dans certains cas puisque recherche fondamentale et recherche industrielle sont complémentaires) qui peuvent ainsi limiter leur liberté au niveau des choix des sujets de recherche. Ceci peut cependant correspondre à l'idée que le gouvernement se fait de la recherche publique avec toujours ce souci de rentabilité que de nombreux secteurs publics connaissent actuellement.

A la fin de ces travaux, certains étudiants ont demandés aux organisateurs de faire attention aux sujets proposés car un sentiment d'exploitation était ressenti... Réponse de l'organisateur : on ne peut pas faire les difficiles car peu d'industriels acceptent de jouer le jeu...

Nous vous invitons, pour la mise en place du N°12 du Communard 35, au prochain Comité de Rédaction, qui aura lieu le jeudi 8 décembre 2005 à 20h30 à la MJC La Paillette, rue de Pré de Bris, 35.000 Rennes.

Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://fareennes.free.fr/communard35/communard.htm>